Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 11

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

_____affaires _____fédérales

Déclaration du Conseil fédéral concernant les événements au Liban

« Le Conseil fédéral suit depuis longtemps avec une profonde préoccupation le déroulement des tragiques événements qui désolent le Liban, indique un communiqué de la Chancellerie fédérale. A la suite du redoublement d'actions militaires meurtrières de ces derniers jours, il estime nécessaire « de sortir de la réserve qu'il s'est imposée jusqu'ici ». Il exprime l'espoir que les hostilités prennent fin, pour que les différents groupes du peuple libanais puissent rechercher en commun une solution politique à leurs difficultés. « Les opérations militaires ont causé d'ores et déjà de terribles souffrances aux populations civiles et d'immenses dommages matériels », poursuit le communiqué, le Conseil fédéral tient à rappeler que l'application du droit international humanitaire assure une large protection aux non-combattants comme aux combattants hors de combat. « Le respect de ces textes, dans leur lettre et dans leur esprit, permettra d'adoucir le sort d'un peuple pour lequel le peuple suisse ressent une profonde sympathie et dont le malheur n'a que trop duré ».

« Fidèle aux traditions humanitaires de la Suisse », le Conseil

fédéral a décidé d'accroître l'aide déjà apportée aux victimes des événements du Liban. Il a chargé le Département politique fédéral de prendre les dispositions nécessaires à cette fin, en collaboration avec les œuvres d'entraide suisses et internationales, conclut le communiqué. (ats)

P.T.T. des idées qui rapportent

Les employés des P.T.T. n'ont pas manqué d'idées en 1977. 446 propositions sont parvenues à la direction générale. Il est vrai qu'en 1976 ce nombre avait atteint 697, mais cette année-là, propositions avaient été acceptées, alors que l'an passé, 144 ont fait l'objet d'un développement. Les P.T.T. ont de même payé des primes plus élevées pour ces « traits de génie ». La meilleure idée a rapporté 8 500 F à son heureux inventeur, soit plus du double de la plus forte récompense attribuée en 1976. Au total, les primes distribuées ont passé de 22 000 F à 26 000 F. L'institution des propositions de l'entreprise des P.T.T. date de 1974. Elle rencontre un succès grandissant. Les économies réalisées chaque année grâce aux propositions des employés se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de francs. Ainsi, les P.T.T. ont épargné 202 000 F l'an passé. En 1976, la somme record de 241 000 F l'avait été.

Une bonne idée

Parmi les propositions primées en 1977, une suggestion est ressortie du lot. Un employé a en effet proposé que les P.T.T. développent eux-mêmes les microfilms - près de 26 000 par an — provenant des bureaux de poste et des offices de chèques postaux. L'étude de cette idée a démontré qu'on pouvait espérer ainsi une économie de 57 000 F par an. Un laboratoire de développement est actuellement, en cours de réalisation à Berne. Les travaux sont assez avancés pour qu'une partie des microfilms y soit déjà traitée.

Tout le monde participe

Les propositions émanent de tous les départements de l'entreprise :

département de la poste : 229 (261 en 1976), département des télé-communications : 132 (238), département des services généraux : 85 (198). La moyenne des primes par idée acceptée atteint 183 francs (227). Sur mille collaborateurs, 9 ont fait des propositions.

La rentabilité au premier plan

Tous les collaborateurs aux services des P.T.T., ainsi que ceux qui ont pris leur retraite, peuvent présenter des propositions. L'innovation doit en principe être rentable.

Elle peut cependant contribuer également à a méliorer par exemple la sécurité, le bien-être des employés ou l'image de marque des P.T.T.

Comme clé pour fixer le montant de la prime, on prend normalement le 15 % de l'épargne nette réalisée grâce à l'idée acceptée. Les primes jusqu'à 5 000 F sont attribuées par la division du personnel de la direction générale des P.T.T.

Celles qui dépassent 5 000 F le sont par la direction générale, d'entente avec le Département fédéral des finances et des douanes. (ats)

Le 700ème anniversaire de la Confédération, en 1991

La conférence des chefs-lieux de la Suisse primitive s'est prononcée en faveur d'une célébration du 700° anniversaire de la fondation de la Confédération spécialement marquée dans les cantons primitifs en 1991, ceuxci devraient avancer une série de propositions et d'idées sur la question. D'ores et déjà, Schwyz, Altdorf, Sarnen et Stans ont exprimé leur volonté d'une participation active et cela indépendamment de l'exposition qui, rappelons-le sera organisée également en 1991, en Suisse centrale. (ats).

Fonds mondial pour la nature : 100 millions de francs suisses

Les subventions versées par le fonds mondial pour la nature (W.W.F.), dont le siège est à Morges, totalisent 100 millions de francs suisses depuis sa création en 1961. Elles ont été réparties entre 2016 projets destinés à sauver des espèces m e n a c é e s d'animaux et de plantes, ainsi que des régions naturelles menacées par le développement.

Tigres, éléphants, ours polaires, orang-outans, vigognes, cerfs, aigles, grues, oies, tortues, crocodiles et faune marine comptent au nombre des animaux qui ont bénéficié de l'assistance de fonds, sous la conduite scientifique de l'union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.), dont le siège est également à Morges.

Afin d'aider à sauver les dernières régions naturelles du monde, le fonds mondial pour la nature a participé à l'achat de terres et d'équipement, à la formation de personnel spécialisé, ainsi qu'à des travaux scientifigues au bénéfice de 260 parcs nationaux et réserves dans 80 pays sur les cinq continents. Ces réserves couvrent une surface de 1 300 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie et de la Grande-Bretagne réunies.

Le fonds mondial pour la nature récolte l'argent auprès du public. Il ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Il existe 27 sociétés nationales de ce fonds en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Japon, Kenya, Luxembourg, Malaisie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Suède, Suisse, Turquie et Vénézuéla. (ats)

Détresse dans le monde : les œuvres d'entraide lancent un appel

Inondations dévastatrices, dégâts encore incalculables, danger d'épidémies, habitations détruites, récoltes perdues, famine s'aggravant de jours en jours: tel est le bilan des pluies qui se sont abattues sur l'Inde, le Vietnam, la Thaïlande et le Laos.

Au Liban, la guerre civile fait chaque jour de nouvelles victimes et la situation des populations concernées est désespérée. Il en va de même au Nicaragua. Des milliers de personnes se réfugient dans les états voisins. La population suisse a versé près de 5 millions de francs en faveur des

personnes sinistrées après les orages qui avaient sévi dans plusieurs régions de notre pays. Les œuvres d'entraide ont conscience de faire souvent appel à la générosité de la population. Mais face à toutes ces catastrophes elles ne peuvent rester muettes. A titre de secours d'urgence, les œuvres d'entraide nommées ci-dessous ont engagé 621 000 F et espèrent pouvoir faire plus avec les dons qu'elles recevront. Les dons peuvent être versés aux C.C.P. suivants avec la remarque (Indochine, Inde, Liban, Amérique Centrale)

Croix Rouge suisse, Berne 30 — 4200

Caritas suisse, Lucerne 60 — 7000

Entraide protestante, Lausanne 80 — 1115

Œuvres suisses d'entraide ouvrière Zurich 80 — 188 (ats).

Un Suisse à la tête de l'organisation mondiale des coiffeurs

Dans le cadre des 16° championnats du monde des coiffeurs 1978 la Confédération internationale de la coiffure (C.I.C.) qui est l'organisation mondiale des coiffeurs, a élu à Dusseldorf son nouveau président en la personne du président central et secrétaire général de l'association suisse des maîtres-coiffeurs (A.S.M.C.) à Berne, Monsieur Ferdinand Leibundgut.

M. Leibundgut remplace ainsi le Hollandais d'origine suisse Al-

Hollandais d'origine suisse Albert Buehler à la tête d'une organisation qui réunit 52 associations professionnelles nationales, représentant les cinq continents. Dans le monde, plus d'un demi-million d'entreprises de la branche des coiffeurs sont affiliées à la C.I.C., dont le siège est à Paris.

Parmi les fonctions de cette

organisation, on ne compte pas seulement l'échange constant d'idées entre les différents pays, mais aussi la discussion des questions professionnelles, techniques et économiques, ainsi que le contact avec les autorités internationales, notamment en vue d'une harmonisation de la formation de la relève professionnelle. Chaque année, la C.I.C. organise alternativement un championnat d'Europe ou du monde des coiffeurs, en même temps que des expositions professionnelles et des congrès.

Font également partie de la C.I.C. qui, entre autres, entretient au plus haut niveau des contacts avec les fournisseurs, l'organisation artistique internationale et l'association internationale de la presse professionnelle (A.I.P.P.) c'est-à-dire l'association de la presse professionnelle des coiffeurs.

Le nouveau président de la C.I.C. est économiste.

Pendant douze ans M. Leibundgut a été secrétaire de direction d'une organisation publique à Berne. Depuis 1960, il est secrétaire général de l'association suisse des maîtres-coiffeurs, l'organisation patronale nationale du métier de coiffeur, il en est devenu le président central en 1965. Il est également membre de la Chambre suisse des arts et métiers et préside la commission économique de l'union démocratique du centre (U.D.C.). Dans le domaine militaire, il est colonel dans l'état-major de l'armée. (ats)

La nourriture de survie pour occupants des abris à l'épreuve

Récemment s'est achevé dans le centre d'instruction Konizplatten de la protection civile une expérience pratique avec une nourriture concentrée de survie destinée aux occupants d'abri. 30 femmes, hommes et enfants, âgés de 9 à 60 ans, tous volontaires, ont essayé dans le cadre d'un séjour autonome de 72 heures dans l'abri un nouvel aliment concentré. Il a été développé par le délégué à la défense nationale économique, en collaboration avec des maisons suisses, à la demande de l'office fédéral de la protection civile.

Cette nourriture concentrée peut être consommée mélangée à de l'eau ou à sec. Une portion journalière comprend 350 grammes, ce qui correspond à 6 865 joules ou 1 640 calories. Des aliments analogues ont été utilisés lors de différents vols spatiaux. Le produit mis à l'épreuve se caractérise par sa bonne conservation et sa résistance aux influences extérieures pendant l'entreposage. Selon les personnes interrogées, il semble que la nourriture de survie, en tant que telle, soit jugée satisfaisante, indique un communiqué du Département fédéral de justice et police.

L'expérience était placée sous la direction de l'Office fédéral de la protection civile. Le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, a rendu visite aux participants à l'expérience, alors qu'ils séjournaient dans l'abri. (ats)

Palais fédéral : on ne visite plus

Les touristes étrangers et les Suisses curieux devront renoncer jusqu'à nouvel ordre à l'une des attractions touristiques de Berne : on ne visite plus le Palais fédéral. Depuis le jour où une bombe a explosé au Tribunal de district, les visites guidées au Palais fédéral ont été supprimées. Il s'agit là d'une des mesures de sécurité prises récemment.

Le Département fédéral de justice et police et la direction des constructions fédérales ne sont guère bavardes à ce sujet, car, ont-elles dit. l'effet des mesures prises est d'autant plus grand qu'on ne les connait pas. Les fonctionnaires et journalistes qui travaillent au Palais fédéral ont toutefois constaté que des contrôles plus sévères que d'habitude étaient effectués à l'entrée du Palais. De plus, la porte de l'entrée principale est remplacée par une porte tournante qui permet de limiter les entrées et de les mieux contrôler. Une autre mesure a déjà été prise il y a quelque temps : on a installé des projecteurs autour du Palais, qui peuvent être enclenchés par radio. Ils ont déjà été allumés une fois — au premier août —, mais c'était alors à des fins esthétiques. En fait, ces projecteurs sont là pour des raisons de sécurité. (ats).

Conférence des ambassadeurs à Berne : une politique de continuité

Les chefs de nos missions diplomatiques à l'étranger ont été réunis à Berne pour leur conférence annuelle fin août. Pour la première fois celle-ci se déroulait sous l'égide du conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département politique. Comme devait le déclarer à la presse le secrétaire général Albert Weitnauer, il y a eu surtout des discussions stimulantes. La centrale de Berne insiste en particulier sur la nécessité d'un dialogue permanent avec les postes de l'étranger. Le Département politique poursuit une politique de continuité qui repose sur la neutralité armée, l'universalité des relations, la solidarité et la disponibilité. Mais nous devons toujours plus nous intégrer dans

la communauté internationale, et d'ajouter qu'à l'étranger presque personne ne comprend pourquoi la Suisse n'est pas membre des Nations-Unies.

Au centre des échanges de vues, à part l'O.N.U., on trouve les droits de l'homme - que M. Weitnauer considère comme un problème de portée mondiale -, le désarmement, les états neutres et non alignés et les que stions économiques. Nombreux sont les ambassadeurs qui sont devenus ces derniers temps des experts économiques car on peut de moins en moins séparer la politique de l'économie et parce que les ambassadeurs doivent participer aux efforts pour la survie de notre économie. Quant au franc suisse, il apparaît comme une pièce d'or dans le monde, devait encore souligner M. Weitnauer. Mais la politique culturelle a aussi été à l'ordre du jour pendant plusieurs heures. Les chefs de mission ont notamment entendu un exposé de Monsieur Roland Ruffieux, le nouveau président de la Fondation Pro Helvetia. Beaucoup d'ambassadeurs se préoccupent des questions culturelles, mais pour l'instant, il n'y a encore aucun accord entre la Suisse et d'autres pays. Ce sont surtout les états socialistes qui désireraient de tels accords. Si la Suisse continuait à y renoncer, elle pourrait être défavorisée, notamment lors de tournées de concerts. Il ne s'agit pas seulement de propager notre culture à l'étranger, mais aussi d'ouvrir notre pays à des expositions et autres contributions culturelles à d'autres états. En effet, l'image de la Suisse à l'étranger, selon M. Weitnauer, est beaucoup trop matérialiste. (ats)

Une expédition suisse à l'Himalaya

Le quide et professeur de ski valaisan Joseph Fauchère, de la Forclaz/Evolene, a annoncé aux Diablerets son départ, début novembre, dans l'Himalaya népalais. Avec une équipe d'excellents alpinistes, il compte faire l'ascension de plusieurs 5 000 et 6 000 mètres, avant de s'attaquer au col du Lhotse-Shar (7 589 m). De là, quelques membres de l'expédition tenteront de gravir le sommet lui-même, qui culmine à 8 883 mètres. L'expédition est ainsi divisée en une première phase d'acclimatation, suivie d'une seconde consacrée à l'assaut du sommet proprement dit. Dans les intentions de l'équipe de Joseph Fauchère, il faut signaler la volonté de ne pas utiliser d'oxygène. En outre, cette expédition de cing semaines doit permettre de mener à bien plusieurs expériences scientifiques et médicales, en particulier au sujet de l'œdème pulmonaire.

Les dix membres de l'expédition sont, outre Joseph Fauchère, son chef, Claude Jan (Carouge-Genève), Philippe Bocquet (Genève), Yvan Mendly (Genève), Armand Gonthier (Lausanne), Pierre Chapuis (Genève), Pierre-Alain de Blaireville (Genève), Pierre-Richard Favez (Monthey), Pierre Mauris (Sion) et le docteur Ernest Wibin (Limal-Belgique), médecin de l'expédition. (ats).

Propagande culturelle de la Suisse à l'étranger

Répondant à une question ordinaire de Mme Spiess (pdc/bs), le Conseil fédéral rappelle que la propagande culturelle pour la Suisse, à l'étranger, est assurée par la commission de coordination pour la présence de

la Suisse à l'étranger, qui est présidée par l'ancien conseiller fédéral Willy Spuehler. Elle a pour tâche de coordonner les efforts tendant à assurer le renom de la Suisse et, dans certains cas, de contribuer à leur financement. Pour l'année courante, elle dispose d'un crédit de 700 000 F. Elle prend une part active aux publications, aux expositions et aux semaines suisses destinées à mieux connaître les multiples aspects de notre pays au-delà de nos frontières. Mais les institutions chargées de faire connaître un aspect particulier de notre génie national ont notamment pour tâche de prendre des initiatives de manière autonome. C'est le cas de l'office des affaires culturelles qui s'occupe de la présence de la Suisse aux manifestations culturelles internationales, en y envoyant des œuvres d'art ou en y déléguant des artistes ou des écrivains de notre pays. Quant à la participation aux manifestations bilatérales, elle est assurée ou financée par la fondation Pro Helvetia. (ats)

Voyages à l'étranger et soins médicaux

Inspiré notamment par l'accroissement des mouvements touristiques, un projet d'accord de sécurité sociale entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale est en cours d'élaboration : il protègerait non seulement les touristes mais aussi les groupes de voyageurs tels qu'hommes d'affaires, équipes sportives, étudiants, travailleurs migrants et stagiaires.

Elaboré par le bureau international du travail (B.I.T.), en collaboration avec le Conseil de l'Europe, cet accord faciliterait notablement les voyages entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

Il devait être définitivement mis au point par des experts venus de 31 pays lors d'une réunion qui s'est tenue au B.I.T., à Genève, du 2 au 6 octobre.

Cet accord est destiné au voyageur dont la situation peut devenir particulièrement pénible à la suite, par exemple, d'un accident de voiture, d'une infection intestinale ou de la perte de lunettes. Il peut alors avoir besoin de soins médicaux compliqués dans un pays dont le système social et économique diffère de celui de son pays de résidence.

Aujourd'hui, dans la plupart des cas, ce voyageur est astreint à payer les honoraires des médecins comme le prix des médicaments et de l'hospitalisation même si chez lui ces frais sont couverts par la sécurité sociale. La convention paneuropéenne envisagée vise à garantir la prestation de soins médicaux dans le cadre de la sécurité sociale aux étrangers venus pour de brèves visites, et ce sur la base de la réciprocité entre les pays qui l'auront ratifiée.

Les pays d'Europe orientale se sont généralement dotés d'un service public de santé qui exerce une action prédominante et, parallèlement, la plupart des pays d'Europe occidentale ont un système obligatoire d'assurance-maladie. Les spécialistes du B.I.T., ont donc estimé qu'il est tout à fait possible sur le plan technique de coordonner les textes législatifs pertinents en matière de sécurité sociale à la faveur d'un traité international.

La convention proposée est la première du genre en Europe. Une fois achevé, le texte final sera soumis à tous les états européens membres de l'organisation internationale du travail pour examen et ratification. (ats).

L'éducation physique à l'école : la troisième heure obligatoire de gymnastique introduite à 80 % en Suisse

En sa qualité d'autorité de surveillance, la commission fédérale de gymnastique et de sport (C.F.G.S.) établit, tous les cinq ans, des statistiques sur l'enseignement de l'éducation physique à l'école, sous la présidence de M. Paul Curdy, la commission d'experts, créée à cet effet, vient de publier les premiers comptes rendus des cantons. Le rapport, portant sur l'année 1976/77, fait une distinction entre la scolarité obligatoire (école primaire) et la scolarité post-obligatoire (école secondaire), qui n'englobe pas les apprentis et les écoles professionnelles.

Il ressort du rapport que 88 % des 36 463 classes d'école en Suisse, a bénéficié des 3 heures de gymnastique hebdomadaires prescrites par la loi, et que 82 % dispose d'une salle de gymnastique ou d'une piscine. Les résultats sont moins bons au niveau de l'école secondaire. ou environ un tiers des 3 000 classes n'ont pas leurs 3 heures hebdomadaires de gymnastique. Par contre, elles sont plus de 90 % à avoir une salle de gymnastique. Pour apprécier la portée de ces chiffres, il est bon de se rappeler qu'avant 1972, l'enseignement obligatoire n'existait pas encore à ce degré.

Comparaison directe impossible entre les cantons

Si, de toute évidence, l'évolution est marquée par certaines tendances et certains changements d'orientation très nets, l'analyse de la C.F.G.S. ne permet pas de faire des comparaisons directes entre les cantons, cela pour des raisons de diversités politique, financière et de structure.

Dans leurs comptes rendus, les cantons relèvent, entre autres facteurs, que certaines disciplines sportives scolaires, telles que le patinage et la natation, dépendent de la présence d'installations, ce qui, selon eux, accentue le clivage entre cantons « pauvres » et cantons « riches ». En outre, ils font remarquer que le ski, sous une forme ou sous une autre, est pratiquée par environ 70 % des classes scolaires.

De par son taux de participation de 73 %, l'enseignement de la natation commence à occuper une place particulière. Cette évolution est due en grande partie à l'encouragement accordé à la construction de piscines couvertes et de bassins.

Les camps scolaires ou les semaines d'enseignement à la campagne, au cours desquels un temps de 50 % au moins est accordé à l'enseignement et à la pratique des sports connaissent un succès appréciable, surtout dans les cantons de Vaud, de Berne et de Soleure, mais sont très peu répandus, voire même inexistants, dans les autres cantons. En outre, on relèvera les efforts du canton du Tessin dans le domaine de la gymnastique spéciale: 9000 enfants (Berne et Vaud suivent avec 2 200 et 1 853 élèves) souffrant de déviations de la colonne vertébrale ont pu suivre de tels cours. (ats)

Contes de fées par téléphone

Les enfants adorent les histoires, mais on n'a souvent pas le temps de leur en raconter. C'est pourquoi l'initiateur du « téléphone pour les enfants », l'écrivain Heinz Peyer, a eu l'idée de créer un service de contes de fées par téléphone.

Peyer entend ainsi trouver réponse aux « appels silencieux », comme il les nomme. Plusieurs fois par jour, le téléphone sonne chez Peyer, mais personne ne s'annonce : il s'agit d'après l'écrivain d'enfants qui ont tout simplement envie d'écouter. D'autre part, il a reçu d'innombrables appels d'enfants lui demandant de leur raconter une histoire : c'est ainsi qu'il a conçu le projet des contes de fées téléphoniques. Ceux-ci durent en moyenne 4 minutes et sont enregistrés sur une bande qui sera changée chaque mois.

Le « téléphone pour les enfants » : un besoin

Les enfants ont des problèmes : Peyer a reçu 6 500 appels depuis le mois de janvier. Il a souvent reçu des appels d'enfants voulant se suicider et il a été confronté à des cas de parents qui voulaient se débarrasser de leurs enfants ». Peyer, qui désire se décharger du « téléphone pour les enfants » a pris contact avec le Président de Terre des hommes. Edmond Kaiser.

Pour les adultes : de la poésie

Il existe déjà depuis l'année passée un service téléphonique de poèmes. Pour l'éditeur balois Mathias Jenny, « c'est la meilleure solution pour populariser la poésie ». 150 personnes par

Huiles

et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure 93300 AUBERVILLIERS

Tél.: 352-29-29

Le Caquelon

Restaurant de spécialités suisses

fondues - raclettes

43, grande rue 78240 Chambourcy Tél. 965-28-41

Fermé le dimanche soir et le lundi Au centre du village près de l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN LAYE par la RN 13, direction Mantes.

jour en moyenne téléphonent pour entendre des œuvres de poètes suisses contemporains. Les idées de Peyer et Jenny ont essaimé à l'étranger : il existe maintenant de tels services téléphoniques en Allemagne, Autriche et peut-être bientôt en Italie ,etc. (ats)

Une tâche importante pour la Suisse : rénover ses vieilles maisons

La diminution de la demande de logements, le recul de la construction et l'arrêt des démolitions ont largement contribuer à intéresser l'état à la rénovation des appartements anciens, a déclaré M. Edy Gianora, chef de section à l'Office fédéral du logement, qui s'exprimait à Yverdon, devant l'assemblée de la section romande de l'union suisse pour l'amélioration du logement.

Un programme d'aide de la Confédération a permis de consacrer 50 millions de F à la rénovation d'anciens logements, à raison de 45 000 F par logement en moyenne. D'autre part, grâce à des subventions fédérales et cantonales, 17 000 logements ont été rénovés à la montagne en vingt-cinq ans. Actuellement, on estime que 400 000 à 800 000 logements devraient être rénové dans notre pays.

La rénovation de logements anciens a ses règles propres, a dit M. Gianora. Il s'agit d'encourager le retour de la population active dans le centre des villes. L'initiative privée doit elle aussi y contribuer, aux côtés de la Confédération, des cantons et des communes.

M. Bernard Meizoz, conseiller national, a présenté le problème sous l'angle des sociétés coopératives d'habitation. Il a relevé que, en Suisse, sur 2 450 000 logements, on en compte encore 300 000 sans salle-d'eau, 200 000 sans eau chaude, 100 000 sans installations sanitaires et d'hygiène et 500 000 sans chauffage central. Un gros travail est nécessaire pour adapter notre patrimoine immobilier aux besoins modernes. Après une période de démolitions et de constructions parfois contestables — avec une forte hausse des loyers -, on se trouve aujourd'hui dans une phase nouvelle, celle de la restauration d'immeubles anciens, qui permet d'éviter de chasser les habitants des centres urbains vers des périphéries sans âme, tout en évitant aussi des investissements trop importants.

L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Bernard Vouga, architecte à Lausanne, en présence de MM. Alfred Bussey, président du Conseil national et Edouard Debetaz, conseiller d'état et aux états vaudois. (ats)

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine 92500 Rueil-Malmaison Tél.: 776-13-37

> 2 bis, rue de l'Oasis 92800 Puteaux Tél.: 776-13-37

Prix de la Fondation Schiller à des poètes et écrivains suisses A l'occasion de son assemblée annuelle tenue à Mézières, le Conseil de surveillance de la fondation Schiller a décerné des prix aux poètes et écrivains suisses suivants :

Jean Vuilleumier, Genève, pour son œuvre romanesque, Jean Pache, Lausanne pour son recueil de poèmes « Le corps morcelé », Yves Velan, la Chauxde-Fonds, pour son roman « Soft Goulag », Otto T. Walter, Oberbipp, pour son œuvre littéraire, Christophe Geiser pour son roman « Gruensee », Claudia Storz, Aarau, pour son livre « Jessica mit Konstruktionsfehlern », Emil Zopfi, Zurich, pour son récit « Jede minute kostet 33 Franken », Federico Hindermann, Aarau, pour ses poèmes « Quanto silenzio » et Donat Cadruvi, Ilanz, pour sa création littéraire.

D'autre part, toujours pour promouvoir la littérature contemporaine suisse. le Conseil a choisi les « livres de la Fondation Schiller 1978 » qui seront offerts aux membres de la Fondation à la fin de l'année. Les membres de langue allemande recevront le livre intitulé « Stationen » de Peter Meir, les membres de langue française « Portraits sans réserves » de Jean-Louis Cornuz et ceux de langue italienne « Relazioni culturali e rapporti umani fra Swizzera e Italia », de Reto Roedel. (ats)

Attention à la vaisselle que vous ramenez en souvenir de l'étranger

Le laboratoire cantonal bernois pour le contrôle des denrées alimentaires et de l'eau potable a examiné récemment quelques « souvenirs », tels que pots, pichets et assiettes en terre, en grés et en céramique. Le laboratoire a fait savoir que certains de ces objets contenaient de grandes quantités de métaux toxiques qui peuvent se dissoudre dans les aliments et les boissons. Le laboratoire cantonal met en garde les personnes qui se rendent à l'étranger : « soyez prudents lorsque vous achetez de la vaisselle. Assurez-vous que vous pouvez l'utiliser pour des denrées alimentaires ou des boissons. Si vous êtes déjà en possession de vaisselle achetée à l'étranger, évitez de l'utiliser ».

La vaisselle peut contenir des quantités considérables de métaux toxiques (tels que le plomb et le cadmium, notamment, tant dans la matière servant à les façonner que dans l'émail les recouvrant et dans la couleur. En soi, ce fait « n'est pas alarmant, puisque ces métaux entrent généralement dans la composition de la vaisselle ».

La différence est due à la qualité du travail. Si le travail est bien fait, il n'y a pas de risque d'intoxication. Ce danger apparait pour le consommateur lorsque dans des marchandises de mauvaise qualité, ces métaux toxiques se transmettent à des aliments et à des boissons acides, tels que les jus de fruits, le thé au citron, la purée de fruits, la choucroute compromettant ainsi la santé de celui qui les consomme. Afin de pouvoir éliminer le plus possible ces dangers, de nombreux producteurs et importateurs de vaisselle commencent à exiger que l'émail et les couleurs utilisés ne contiennent aucun alliage de métaux toxiques. Ainsi, les contrôles intensifs effectués par le laboratoire cantonal bernois ont permis de constater ces dernières années une nette amélioration de la situation sur le marché des céramiques. La proportion de vaisselle en céramique contenant des métaux toxiques est beaucoup moins importante qu'auparavant. (ats)



LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F Directeur : E. BIERI

6, rue Orfila - 75020 PARIS

Tél.: MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie optique - radio - électronique...





A VOTRE DISPOSITION au 10, rue Minard 92 ISSY-LES-MOULINEAUX Téléphone : 644-40-00

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électro cardiogramme électro encéphalogramme

Admission en hospitalisation et présence médicale : 24 heures sur 24. Sur rendez-vous pour les consultations, analyses et autres actes médicaux.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité. Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.

L'industrie chimique en Suisse

Dans le monde occidental, l'industrie chimique occupe 3,5 millions de collaborateurs. Avec ses 61 500 employés en Suisse, l'industrie chimique helvétique représente le 1,8 % des effectifs mondiaux (2,5 % si l'on prend aussi en considération les 98 000 employés des entreprises chimiques suisses dans le monde). La production de l'industrie chimique suisse et de ses filiales à l'étranger est estimée à 1 % de la production mondiale de la branche chimique.

Toutefois:

— dans le secteur médicaments, les trois entreprises bâloises et leurs filiales à l'étranger couvrent ensemble 10 % des besoins mondiaux

— dans le secteur des colorants, l'industrie chimique suisse et ses filiales participent aux ventes mondiales pour 13 % de la valeur (8 % des quantités) — Genève constitue le centre mondial des parfums et des arômes, les entreprises suisses spécialisées dans ce secteur fourniraient un tiers des arômes

et des essences de parfums consommés dans le monde.

Ces données sont fournies par le service d'information de la société suisse des industries chimiques qui vient de publier une petite brochure intitulée « l'industrie chimique en Suisse », brochure qui permet de mieux situer les caractéristiques et l'importance de cette industrie dans notre pays.

Une industrie de spécialités

La Suisse ne dispose pas de matières premières, son industrie chimique doit importer de l'étranger l'essentiel de ses produits de base. Industrie de transformation, elle est d'essence une industrie de « valeur ajoutée par le travail » et une industrie de spécialités. Les spécialités de l'industrie chimique sont principalement les produits pharmaceutiques (40-45 % de la production « ad valorem »), les colorants (15-20 %), les produits agro-chimiques (5-10 %), les matières plastiques (5 %), les savons et lessives (5 %), les parfums et cosmétiques (5 %). (ats)

2 milliards pour la recherche

L'industrie chimique suisse affecte environ 2 milliards de F par an pour la recherche de nouvelles substances et le développement de nouveaux produits. Selon les secteurs, cette part affectée à la recherche varie entre 7 et 15 % du chiffre d'affaires (moyenne industrielle suisse : 4 %). Le temps nécessaire à la réalisation d'un produit est de 4 ans au moins pour les produits techniques (par ex. colorants) et de 10 ans pour les produits du domaine biologique (médicaments, produits agrochimigues). Pour un médicament, le montant affecté à la recherche et au développement correspond à 10-15 % du chiffre d'affaires et pour obtenir un produit utilisable, le nombre de composés chimiques étudiés varie entre 8 000 et 10 000. Le temps s'écoulant entre la découverte d'une substance et sa commercialisation est de l'ordre de 6 à 10 ans.

Des chercheurs bâlois travaillent à un sérum antibrûlures

Il y a quatre ans, une information annonçait que des chercheurs bâlois travaillaient à la mise au point d'un sérum contre les symptômes d'empoisonnement surgissant lors de brûlures graves. Interrogée par l'A.T.S., l'équipe de recherche du département chirurgie de l'université à l'hôpital cantonal de Bâle, a déclaré que ses travaux se poursuivaient et qu'ils avaient atteint le stade de l'expérimentation sur des animaux.

« Nous ne faisons qu'envisager de faire les premières applications sur des humains », a déclaré l'un des chercheurs. Les travaux de l'équipe bâloise concentrent surtout sur la seconde phase de l'évolution de l'état des grands brûlés. On a, en effet constaté, qu'après une amélioration provisoire, l'état des patients se détériorait dans pratiquement tous les cas. C'est à ce stade de la maladie que les chercheurs bâlois espèrent pouvoir intervenir si leurs travaux sont couronnés de succès. (ats')

> Solution des Mots Croisés Grille Nº 1 du Nº 9 Septembre 1978

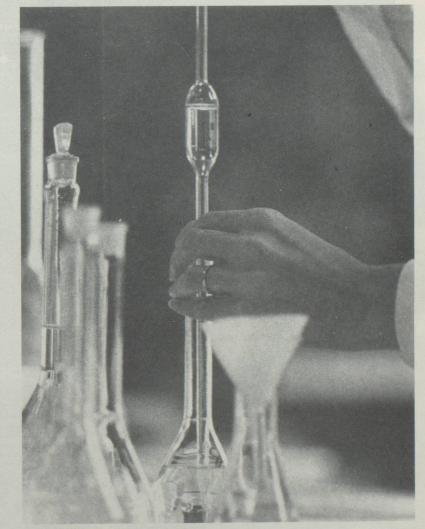
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Н	E	L	٧	E	T	1	Е	N
11	Y	٧	A	1	Z		R	1	A
Ш	D	A	R	M	S	T	A	D	Т
IV	R		A		0	Н		E	1
٧	0	С		1	L	E		G	0
VI	M	A	L	T	E	В	R	U	Z
VII	E	R			1	A	U	E	A
VIII	Т	1	٧	0	L	1		Z	L
IX	R	В		1	L	S		0	1
X	E	0	N		Е	M		T	Т
XI	S	U	1	S	S	E	S	S	Е

Boom des exportations suisses de montres électroniques

Au cours de l'année écoulée, l'industrie horlogère suisse a exporté 2,65 millions de montres et de mouvements électroniques, ce qui correspond à un accroissement de 108 % par rapport à 1975. En valeur, ces ventes ont représenté 265 millions de francs, soit 61 % de plus qu'en 1975. Cette évolution est d'autant plus significative qu'en 1975, on avait encore noté une diminution des exportations par rapport à 1974, tant en quan-

tité qu'en valeur. Certes, lorsqu'on les compare à l'ensemble des exportations de montres suisses, les ventes d'articles électroniques sont demeurées modestes malgré le boom de 1976. En quantité, elles se sont montées à près de 4,3 % du total - dans l'ensemble, l'horlogerie suisse a exporté en 1976 62 millions de montres et mouvements — et en valeur à près de 10,2 % de la valeur totale des exportations, qui a atteint 2'605 millions de francs en 1976. (OSEC)

CIBA-GEIGY à l'avant-garde du progrès



CIBA-GEIGY S.A., CH-4002 Bâle

Société Anonyme CIBA-GEIGY 2-4, rue Lionel Terray F-92500 Rueil-Malmaison

CIBA-GEIGY S.A., Usines de St-Fons F-69190 St-Fons